

Trade and Development Board, 58th executive session
Geneva, 12–13 December 2013

Opening Plenary item 1:

Speaker:
Benin on behalf of LDCs

Thursday, 12 December 2013

*Not checked against delivery **

* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.



GRUPE DES PMA DE LA CNUCED
GENEVE

CINQUANTE-HUITIEME REUNION DIRECTIVE DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU
DEVELOPPEMENT
Genève, 12 et 13 décembre 2013

Déclaration du Bénin au nom du Groupe des PMA à l'ouverture de la Réunion

12 décembre 2013

- Monsieur le Président ;
- Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED ;
- Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
- Distingués Délégués ;
- Mesdames et Messieurs.

La Délégation du Bénin fait la présente déclaration au nom du Groupe des PMA.

1. Le Groupe des PMA remercie le Secrétaire Général de la CNUCED pour ses propos introductifs, et toute l'équipe du Secrétariat de la CNUCED pour la publication du << **Rapport 2013 sur les Pays les Moins Avancés : une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable** >>.
2. Le Groupe vous présente ses félicitations, **Monsieur le Président**, ainsi qu'aux autres Membres du Bureau, pour le choix porté sur vous, pour la conduite de nos travaux.
3. Le Groupe des PMA s'associe aux déclarations faites par l'Ethiopie au nom du Groupe Africain et l'Equateur, au nom du Groupe 77 et la Chine.

Monsieur le Président,

4. Le thème sur lequel porte le Rapport auquel est consacrée la présente session du Comité du Commerce et du Développement (CTD) est à la fois pertinent et d'actualité.

L'évaluation qui est faite dans le Rapport de la situation de l'emploi dans les PMA et les tendances qui sont observées, à moyen et à long termes, recommandent que des actions hardies soient menées, lesquelles devront être encadrées par des politiques adaptées.

- 5- En effet, comme le souligne à juste titre le Rapport, depuis plus de cinq (5), les PMA font face à un environnement économique extérieur non favorable, induit par la crise économique internationale, et sont confrontés à un défi immense, celui de la création d'emplois, en nombre suffisant et en qualité.

D'autres facteurs comme l'évolution démographique, la pauvreté persistante, les pressions créées par l'urbanisation galopante et le manque ou l'inadéquation des infrastructures de production et des services, ont pour effet d'aggraver la situation.

Dans les PMA, la population jeune de moins de 25 ans a doublé, avec des revenus qui se situent autour de 1,25 dollar, en dessous du seuil de pauvreté. Constat également illustratif : un (1) jeune sur quatre (4) vit dans les PMA. La population en âge de travailler augmentera, en moyenne, de 15,7 millions de personnes par an entre 2010 et 2050.

- 6- C'est pour ces raisons et bien d'autres qui s'inscrivent aussi dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement Durable, à la phase 2015, qu'il importe que soient élaborées des initiatives et stratégies visant à promouvoir la croissance durable et inclusive, des investissements à forte intensité d'emplois décents, avec le soutien au secteur privé, à l'entrepreneuriat, la création des petites et moyennes entreprises, et des entreprises moyennes (appelées dans le Rapport, « milieu absent ») dans différents secteurs d'activités : agro-industrie, élevage, pêche, transport, communication, énergie, assainissement, artisanat, tourisme, industries extractives, secteurs sociaux (éducation, santé) etc.
 - 7- Le Cadre directeur que propose la CNUCED dans le Rapport sous examen, pourrait offrir une base utile à l'action et à la poursuite des efforts qui relieraient la production, l'investissement, la croissance, l'emploi, les revenus et la consommation. Dans cette perspective, les expériences réussies et les bonnes pratiques enregistrées dans les diverses activités de production et de création d'emplois dans d'autres pays (développés, en développement et PMA) méritent d'être vulgarisées et encouragées dans les PMA, avec les adaptations nécessaires, en rapport avec les contextes nationaux.
 - 8- Pour atteindre ces objectifs, des réformes sont nécessaires, notamment en matière d'amélioration de l'environnement du cadre législatif et réglementaire et de renforcement des capacités organisationnelles et entrepreneuriales, de politiques de financement, d'accès à l'information etc.
 - 9- Le Groupe des PMA exhorte la CNUCED et les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux à renforcer leur assistance aux Membres du Groupe, pour l'atteinte des objectifs visés, y compris dans les domaines spécifiques de la promotion des investissements, de la croissance et de la création des emplois.
5. Au nom du Groupe des PMA, je souhaite pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.